



NON-AU-MERCURE-DENTAIRE.ORG

Fin de l'utilisation du mercure en dentisterie d'ici 2022 Un défi de la société civile de Union européenne

Paris, le 14 décembre 2017

Nous soutenons l'appel, lancé par les ONG de la santé et de l'environnement, pour mettre fin à toute utilisation du mercure en dentisterie dans l'Union européenne qui a été fait dans le cadre de la Déclaration de Berlin pour l'élimination de ces amalgames en Europe d'ici 2022, lors du sommet de la société civile qui a eu lieu les 21 et 22 novembre 2017.

Le mercure est actuellement utilisé dans l'amalgame dentaire pour les obturations et il est facilement remplaçable. Le mercure est un toxique dangereux qui peut endommager les systèmes nerveux, rénaux, le système endocrinien, en particulier le système reproducteur et la thyroïde. C'est donc un perturbateur endocrinien puissant.

Étant donné que l'amalgame dentaire contient 50% de mercure, la Convention de Minamata sur le mercure exige que chaque pays participant réduise son utilisation.

En 2017, l'Union européenne a adopté une interdiction des amalgames pour les enfants de moins de 15 ans ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes à partir de juillet 2018. La nouvelle règle exige également que chaque État membre établisse un plan national pour l'élimination progressive des amalgames à base de mercure et demande à la Commission européenne de faire une recommandation pour 2020 sur l'opportunité d'éliminer complètement ces amalgames.

Ce sommet de deux jours a attiré l'attention des sociétés dentaires, des universités, des ONG nationales, européennes et internationales pour l'environnement, la santé et les droits des femmes, ainsi que des parties prenantes et des décideurs européens.

André Picot, Président de l'ATC a déclaré : "La déclaration de Berlin marque le début de la fin de l'amalgame dentaire au mercure, un polluant ancestral du 19ème siècle sans rôle prépondérant dans la dentisterie du 21ème siècle pour les consommateurs de France. "

Stefan Eck, eurodéputé allemand, qui a dirigé l'interdiction partielle des amalgames au mercure à travers le Parlement européen, a salué la déclaration de Berlin : "Il était important de participer à ce sommet de Berlin et je ferai de mon mieux pour travailler avec les sociétés civiles afin d'atteindre l'objectif d'une dentisterie sans amalgame au mercure en Europe."

Charlie Brown de l'Alliance Mondiale pour la Dentisterie Sans Mercure, qui a organisé le sommet, a déclaré : "La Déclaration de Berlin est le pendant des actions de la société civile pour l'Afrique et l'Asie : la Déclaration d'Abuja du 16 octobre 2014 et la Déclaration de Dhaka du 21 janvier 2015

Elena Lymberidi-Settimo du Bureau Européen de l'Environnement (BEE), qui a accueilli la première conférence européenne pour mettre fin aux amalgames à base de mercure il y a dix ans, a déclaré : "La déclaration de Berlin met en évidence une campagne de dix ans du BEE

visant à introduire la dentisterie sans mercure sur l'ensemble du continent. Il est temps que les États membres retroussent leurs manches et ouvrent la voie. "

Florian Schulze d'IG Umwelt Zahn Medizin, qui a accueilli le Sommet et lancé une campagne nationale, a déclaré : "L'Allemagne peut mettre fin aux amalgames au mercure plus tôt, en 2019. L'utilisation de l'amalgame au mercure est maintenant en diminution constante, et les dentistes sont prêts pour le changement. Tout ce que nous devons faire est de faire des changements dans le système d'assurance qui soient équitables pour les dentistes et équitables pour les consommateurs. "

Philippe Vandendaele de Health Care Without Harm-Europe, a déclaré : "Nous avons co-dirigé la campagne pour mettre fin au mercure dans les deux autres dispositifs médicaux, thermomètres et sphygmomanomètres, et maintenant l'Europe doit s'attaquer au problème sur le troisième, l'amalgame dentaire."

Véronique Moreira, Présidente de WECF France (Women Engage for a Common Future), a déclaré : "La protection consacrée aux enfants, aux femmes enceintes et aux femmes allaitantes doit être étendue à tous les niveaux, dans l'UE et au-delà."

Notes to the editor:

Berlin Declaration, <https://mercuryfreedentistry.files.wordpress.com/2017/11/berlin-declaration-to-end-amalgam-use-in-europe-by-2022.pdf>

EU Mercury regulation 2017, <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/PE-4-2017-REV-1/en/pdf>

[EEB-WAMFD-Memo on Technical advantages of mercury free dentistry, May 2016](#)

Abuja Declaration, <https://mercuryfreedentistry.files.wordpress.com/2015/04/abuja-declaration-for-mercury-free-dentistry-for-africa.pdf>

Dhaka Declaration, <http://cephed.org.np/pdf/31421052006.pdf>

National German Campaign launched: #OpenYourMouthAgainstAmalgam <http://ig-umwelt-zahnmedizin.de/mund-auf-gegen-amalgam/>

For more information contact:

Elena Lymberidi-Settimo, Project Manager 'Zero Mercury Campaign', European Environmental Bureau, 0032 (0)2 289 1301, elena.lymberidi@eeb.org

Ian Carey, Communications Manager, European Environmental Bureau, 0032 (0)2 289 1309, ian.carey@eeb.org

Philippe Vandendaele, Chemicals Policy Advisor, Health Care Without Harm (HCWH) Europe, 0032 (0) 2503 0481, philippe.vandendaele@hcwh.org

Aidan Long, Press & Communications Officer, HCWH Europe, 0032 (0) 2503 0481 / 0032 (0)465 100 940, aidan.long@hcwh.org

Elisabeth Ruffinengo, responsable plaidoyer, WECF France, 0033 (0)6 74 77 77 00, elisabeth.ruffinengo@wecf.eu

Florian Schulze, Project Manager, IG Umwelt Zahn Medizin, 0049(0)1781812729 or 0049(0)3055232755, florian.schulze@ig-umwelt-zahnmedizin.de

Charlie Brown, World Alliance for Mercury-Free Dentistry, Attorney and President, Washington, USA, [1] 202 544 6333, charlie@toxicateeth.org

André Picot, Président de l'ATC, 9 bis rue Gérando, 75009 Paris, FRANCE, 0033 (0) 610 824 421, andre.picot@gmail.com

André Cicoella, Président du RES, Mundo Etic, 47 avenue Pasteur, 93100 Montreuil – FRANCE, 0033 (0) 180 895 837, contatct@reseau-environnement-sante.net

Marie Grosman, Présidente de NON-AU-MERCURE-DENTAIRE, <http://www.non-au-mercure-dentaire.org>

Véronique Moreira, Présidente WECF France, 0033 (0) 450 834 810, wecf.france@wecf.eu